

Au regard du contexte actuel, de nombreuses exigences pèsent sur les établissements de santé et sanitaires (économiques, réglementaires, normatives, Certification...). Afin de répondre à ces problématiques, le service "Audits" de la CAHPP met à disposition de ses adhérents une équipe de professionnels composée d'experts-métiers (PH, bloc, stérilisation, analyse des achats/logistique, analyse organisationnelle des unités de soins, statistiques...).

Notre équipe vous propose des interventions sur site afin de réaliser un bilan de l'existant de manière impartiale et déontologique. Nous avons mis en place une méthodologie basée sur des évaluations médico-économiques de vos organisations permettant d'identifier, objectiver/optimiser vos pratiques et processus. Nos experts vous aideront en vous fournissant un constat précis, des pistes d'amélioration et un plan d'action détaillé accompagnés de nombreux conseils (partage d'expériences). Le service audit vous propose un accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action.

Les principaux types audits que nous vous proposons sont :

- Audit du bloc opératoire et analyse de l'efficacité,
- Audit du circuit du médicament et sécurisation (mise en place de PUI, DJIN),
- Analyse de la fonction achat,
- Analyse de la fonction logistique (DM/DMI, déchets, linge...),
- Audit de la stérilisation,
- Audit organisationnel des unités de soins,

Des évaluations peuvent être proposées aux établissements médico-sociaux.

Nos champs d'actions ne sont pas limités à ces différents domaines, n'hésitez pas à nous contacter.

Interview de M. Frédéric Wloch, directeur de la clinique du Renaison à Roanne (42)

Pourquoi et dans quel cadre avoir fait appel à un organisme extérieur pour votre audit ?

Notre collaboration avec le service d'audit de la CAHPP s'est étendue sur plusieurs mois, en amont et en aval de nos travaux de réaménagement. Nous avons effectué une refonte totale de la stérilisation dans notre établissement : circuits de stérilisation, système de traitement de l'air, postes des personnels, matériaux, mobilier en inox, etc. Mme. Bisson-Moreaux a réalisé pour nous avant les travaux une évaluation complète de notre centrale avec une restitution d'audit auprès des équipes en avril 2014. A suivi une réflexion sur la mise en place des travaux fin 2014, et à ma demande, un accompagnement sur la formation des agents du service de stérilisation après les travaux et un rapport de suivi d'audit en février 2015.

Personnellement, je voulais absolument avoir l'avis d'Edwige Bisson-Moreaux en amont. Nous avons des experts en interne, mais lorsqu'on amorce des travaux conséquents, il est nécessaire d'avoir un avis d'expert extérieur. C'est donc tout naturellement que je me suis tourné vers la CAHPP. Avec le recul je suis très content d'avoir procédé comme cela.



Quels bénéfices en avez-vous tirés ?

Le premier des bénéfices est le service rendu aux patients, mais lorsqu'on a une inspection surprise de la centrale de stérilisation par l'ARS juste après les travaux, avec un rapport sans réserve, on voit bien que les bénéfices vont au-delà. L'inspecteur m'a même confié qu'il y avait très longtemps qu'il n'avait pas vu une stérilisation comme la nôtre, donc cela est venu confirmer nos choix. Après, c'est aussi la valorisation de l'outil de travail et des agents qui est importante, ainsi que la prise en considération d'un secteur d'activité à risque et sensible, mais qui est souvent mis de côté. C'est aussi une sécurisation de la prise en charge du matériel pour l'opérateur. Donc de ce point de vue là nous avons réussi. Avec la CAHPP, nous sommes allés au bout de la démarche et notre prochain chantier sera le bloc opératoire.



Interview de M. Sofien Khachremi, directeur de Clinique Fontvert, Capio Clinique d'Orange

Dans quel cadre avez-vous fait appel aux services d'audit de la CAHPP ?

J'ai fait appel à quatre reprises à Mme Bisson-Moreaux, directrice du service d'Audit de la CAHPP, pour les structures que je dirige. Elle est venue quatre fois, on a trouvé des solutions les quatre fois et quatre fois cela a été pour nous et notre organisation le jour et la nuit. Le dernier en date concernait le bloc opératoire et les organisations. Nous avons tout d'abord la nécessité de faire un état des lieux de nos pratiques et organisations au regard des textes de loi et au-delà, nous souhaitons trouver des solutions d'optimisation organisationnelle en préparation à la visite de certification. Ce sont des raisons et des objectifs qui se recoupent.



Pourquoi avoir choisi un organisme extérieur pour votre audit ?

Les auditeurs ont une vue transversale sur l'organisation de nos établissements, et leur regard extérieur et expertise sont un plus pour nous qui n'avons plus le recul nécessaire par rapport à notre activité. Nous souhaitons également profiter de ce qui se fait dans d'autres établissements. Un auditeur comme la CAHPP arrive facilement à nous comparer à une structure de même taille et c'est intéressant de voir ce que les autres cliniques ont su ou pu mettre en place. Lorsque nous faisons appel à la CAHPP, nous faisons appel à des compétences, dans notre cas au niveau du bloc opératoire. Mme Bisson-Moreaux a apporté son expertise, non seulement au niveau du bloc opératoire - elle a un œil très averti sur tout ce qui se passe - mais également au niveau des services de soins, ce qui a été très important. Au niveau des services de soins, elle a été en mesure de nous aiguiller sur l'organisation de l'ambulatorio d'un côté et de l'hospitalisation de l'autre, qui sont deux modes de prise en charge totalement différents, donc avec des organisations qui sont spécifiques. Parfois dans les services d'hospitalisation on a de l'activité ambulatoire qu'on appelle foraine et qui complique l'organisation. Toutes les questions qu'elle soulève signifient que nous allons devoir travailler différemment.

Comment avez-vous formalisé vos engagements ?

La CAHPP nous a remis son rapport d'audit avec des axes d'amélioration et Mme Bisson-Moreaux a souhaité présenter les conclusions de son rapport lors d'un conseil de bloc, afin de bien entériner les engagements à prendre. Les recommandations ont tout de suite été acceptées d'ailleurs et cela nous a évité d'avoir des discussions interminables et qui n'aboutissent pas en interne. Avec les audits, on a toujours un peu d'appréhension car les équipes se demandent si c'est un audit ou une inspection. Mais le fait de pouvoir exposer les conclusions devant les instances de l'établissement est toujours bien parce que les acteurs sont parties prenantes et toutes les actions qui nous ont été proposées, nous les avons intégrées dans nos plans d'actions qualité de l'établissement et on les suit à chaque instant. L'impact est fort et c'est une aide réelle pour la direction.

L'expertise de la CAHPP nous a été à chaque fois utile. J'avais fait intervenir Mme Bisson-Moreaux dans un autre établissement où elle nous avait fait faire un audit à blanc. À l'issue on était un peu désarmé des conclusions, mais derrière nous avons mis des actions en place et notre visite de certification s'est très bien passée, donc il y a une vraie valeur ajoutée.

Contact :

Service Audits

Mail : contact-audit@cahpp.fr

